



VILLE  
de  
**MONTBONNOT  
SAINT-MARTIN**  
(38330)

N° 01\_01\_2024\_077

<i>Nombre de conseillers</i>	
<i>En exercice</i>	29
<i>Présents</i>	24
<i>Votants</i>	27
<i>Nombre de voix pour</i>	27
<i>Nombre de voix contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0
<i>NPPV</i>	0

**OBJET :**

**Bail commercial  
« Boucherie »**

**Signature d'un bail  
commercial au profit de la  
SAS BIDOCHÉ**

**Local situé  
800 rue Général de Gaulle  
à Montbonnot-Saint-  
Martin**

Certifié exécutoire

Publié sur le site Internet  
[www.montbonnot.fr](http://www.montbonnot.fr) et inséré  
au registre des délibérations de  
la commune de Montbonnot-  
Saint-Martin le :

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt quatre

le lundi 18 novembre

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 12 novembre 2024

Présents : M. Dominique BONNET, Maire – Mmes Caroline HALLE, Laurence LE BARRILLEC, Adjointes – MM. Roger BOIS, Jean-François CLAPPAZ, Patrick DESCHARRIERES, Gilles FARRUGIA, Adjoint. Mmes Véronique BRULEBOIS-VIOTTO, Christine CARBONE, Marie-France CARRE, Nadine HEILLIETTE, Flavie PARENDEL, Anne-Marie SPALANZANI, Nathalie THIBAUT – MM. Jean-Franck BARONI, Laurent COQUET, Alexis ISAAC, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Stéphane MOUNIER, Jean-Baptiste PERIN, Michel PINERI, Jérôme VINTI.

Pouvoirs : Mmes Marie-Béatrice MATHIEU (pouvoir à Dominique BONNET), Virginie SONJON (pouvoir à Gilles FARRUGIA) - M. Claude BAUSSAND (pouvoir à Roger BOIS).

Absents excusés : Mme Catherine FAVAND, M. Xavier VIGNON.

*M. Gilles FARRUGIA est nommé secrétaire.*

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Monsieur WANTELLET, propriétaire de l'actuel fonds de commerce du bureau de tabac a manifesté le souhait de prendre à bail le local anciennement loué à La Poste, Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a récemment acquis un local commercial situé 800 rue Général de Gaulle à Montbonnot-Saint-Martin.

La SAS BIDOCHÉ a manifesté le souhait de prendre à bail ce local afin d'y exercer son activité de boucher.

Il est proposé un bail d'une durée de 9 années à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2024, moyennant un loyer annuel de 14 400 € hors charges.

Compte tenu des travaux d'aménagement que la SAS BIDOCHÉ devra réaliser dans les locaux loués, et de la plus-value qui en résultera pour la commune, et compte tenu des charges imposées à la SAS BIDOCHÉ par le bail, la commune consent à la SAS BIDOCHÉ, à titre exceptionnel, une franchise totale de loyer jusqu'à l'ouverture au public du commerce et en tout état de cause au plus tard à la date du 1<sup>er</sup> mars 2025.

Monsieur le Maire propose donc au ~~Conseil municipal de régulariser~~ le bail commercial dont le projet figure en annexe.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal ..... :**

- Décide de régulariser, au profit de la SAS BIDOCHÉ, le bail portant sur le local commercial situé 800 rue Général de Gaulle à Montbonnot-Saint-Martin.
- Donne pouvoir à cet effet à Monsieur le Maire pour signer tout acte requis.
- Mandate Me PLOTTIN, notaire à Meylan pour l'établissement de cet acte.

**Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.**



Le secrétaire de séance,  
Gilles FARRUGIA

*Annexe : Projet de bail*

Fait à Montbonnot Saint-Martin,  
les jour, mois et an susdits  
Le Maire,  
Dominique BONNET